



Ville  
d'Estérel

## Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Scrutin du 2 novembre 2025

Par cet avis public, Nadine Bonneau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
  - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription ([Formulaire SMR 9.2 disponible ici](#));
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste ([Formulaire SMR 9.1 disponible ici](#)).

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 17 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente ou le président d'élection.

### COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

**Nadine Bonneau**

115, chemin Dupuis, Estérel (Québec) J0T 1E0

[Nadine.bonneau@villedesterel.com](mailto:Nadine.bonneau@villedesterel.com)

450 228-3232, p. 223

Donné à Ville d'Estérel, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

Nadine Bonneau, présidente d'élection



### CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, soussignée, Nadine Bonneau, présidente d'élection, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville ([www.villedesterel.com](http://www.villedesterel.com)) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 23 septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

Nadine Bonneau, présidente d'élection